

N°1384

du 03  
NOVEMBRE  
2020



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

INFRASTRUCTURES

P.4

Pour la phase pilote d'un projet qui va s'étendre

**Les péages de Davié, Vodougbe et Aképédo sont automatisés**

CORONAVIRUS

P.7

Pour l'efficacité de la riposte anti-Covid-19 dans la région des Savanes

**Les VEC mettent le cap sur Dapaong**

SANTE

P.7

Handicap International forme des journalistes

**Handicap et santé mentale, pour mieux en parler**

DANS CE NUMERO, TROUVEZ LES RESULTATS DU TIRAGE HARMONISE DES LOTS INTERMEDIAIRES DE LA 26<sup>e</sup> EDITION DE LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2020

P.3 Rentrée scolaire 2020-2021 sur fond de:

# SOLIDARITÉ ET RESPECT DES GESTES BARRIÈRES



La Présidente de l'Assemblée nationale offre des kits scolaires aux meilleurs élèves dans le Kpélé

*Après l'effectivité, un seul mot d'ordre: respect des mesures sanitaires*

P.4 A 11 mois de la clôture

## LE PROJET PARMCO

à l'heure du bilan en 3 piliers

P.3 Criminaliser le trafic illicite d'espèces de faune et de flore sauvage

## LA LOI NATIONALE CITES

toujours en attente, des acteurs s'y renforcent

## AZIMUTS INFOS

## Covid-19 : une hypothèse suggère "une vague silencieuse" de troubles neurologiques liés au coronavirus

Des scientifiques australiens ont émis une hypothèse sur la possible survenue d'une troisième vague de Covid-19. Ils suggèrent que des troubles neurologiques possiblement associés à la Covid-19 pourraient devenir plus fréquents après la pandémie.

Le symptôme le plus caractéristique des patients souffrant de la Covid-19 est la détresse respiratoire, mais d'autres éprouvent aussi des troubles neurologiques allant de l'anosmie à l'encéphalite. Les coronavirus sont connus pour le neurotropisme, c'est-à-dire leur capacité à infecter les cellules nerveuses par différentes voies. La présence de symptômes neurologiques chez les patients Covid semble faire aussi du SARS-CoV-2, un betacoronavirus, un virus neurotrope.

Le cas isolé d'une femme de 25 ans va dans ce sens. Testée positive au SARS-CoV-2, la patiente présentait des symptômes respiratoires très modérés et pas de fièvre, mais une anosmie. Une IRM de son cerveau a mis en évidence une altération de la région postérieure du gyrus rectus dans le cortex cérébral et du bulbe olfactif. Ces altérations se sont résorbées au bout de 28 jours.

En conséquence, des chercheurs du Florey Institute of Neuroscience and Mental Health en Australie proposent une hypothèse qui mérite d'être partagée. En se basant sur les atteintes neurologiques de certains patients Covid et du possible neurotropisme du SARS-CoV-2, ils suggèrent que la pandémie pourrait se prolonger, sous la forme d'une troisième vague, non pas d'infections, mais de maladies neurodégénératives. L'étude publiée dans Journal of Parkinson's Disease se penche plus précisément sur la maladie de Parkinson et les syndromes parkinsoniens.

## L'inflammation, un déclencheur de la maladie de Parkinson ?

La maladie de Parkinson est une maladie neurodégénérative qui touche les neurones dopaminergiques de la substance noire. Elle évolue lentement depuis des tremblements incontrôlés vers des troubles cognitifs. Les éléments qui la déclenchent sont encore inconnus mais ils sont sûrement multiples. Les scientifiques australiens mettent en avant l'inflammation des neurones comme un des déclencheurs possibles de Parkinson.

Dans le cerveau des malades, une quantité accrue des acteurs du système du complément -- une voie de l'immunité innée qui engendre une cascade de réactions se soldant par le cytolysé d'une cellule ou d'un pathogène -- a été observée dans les zones du cerveau où les neurones meurent. Parmi les hypothèses émises sur l'origine de cette inflammation, il existe l'hypothèse virale.

## Virus et neuro-inflammation

Plusieurs virus provoquent des complications neurologiques, comme le Zika qui est associé au syndrome de Guillain-Barré. La Covid-19 également. Pour la maladie de Parkinson, certaines infections virales (les virus Coxsackie entre autres) sont soupçonnées d'augmenter le risque d'apparition de la maladie, sans que cela ne soit formellement prouvé. En effet, comme mentionné plus haut, il s'agit d'une maladie multifactorielle.

Pour illustrer cela, les scientifiques australiens mentionnent la fameuse épidémie de grippe de 1918. Dans les années qui ont suivi, les cas d'encéphalite léthargique ont augmenté, surtout en hiver. Difficile d'étudier l'origine de cette affection dans les années 1920 mais, parmi les causes environnementales ou immunitaires possibles, une hypothèse suggère que la cause serait un virus neurotrope.

Les circonstances désignent le virus H1N1 comme un suspect potentiel. Les auteurs indiquent aussi que cette vague d'encéphalite léthargique a disparu dans les années 1940, soit quelques années après la disparition du H1N1. Évidemment, tout cela reste des suppositions qui n'ont pas été confirmées par la méthode scientifique.

## Académie française

## Bataille rangée autour du genre du "covid-19"

Au début, les utilisateurs employaient le genre qu'ils voulaient en ce qui concerne le covid-19 jusqu'à ce que l'Académie française, on ne sait par quelle alchimie, impose le féminin.

Un article de France Culture sort une enquête autour de cette imposition rocambolesque contre l'usage. Elle est le fait du Secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'historienne et écrivaine d'origine russe, Hélène Carrère d'Encausse. Qui, contrairement aux règlements, a pris la décision toute seule sans consulter les autres académiciens. Plusieurs membres de l'Académie sont entrés en fronde pour qu'on change le genre conformément à la grammaire.

"La Covid, c'est une question de vocabulaire. Ça fait partie des choses sur lesquelles le service du dictionnaire [de l'Académie française] a travaillé pendant le confinement. C'est un acronyme. L'Académie française a pour fonction de définir un terme français pour tous les termes techniques ou scientifiques. Un acronyme : il faut que les gens sachent ce qu'il y a dedans... Les gens de toute façon ne savent pas ce qu'est un acro-

nyme, premièrement, et deuxièmement, ça ne les intéresse pas de savoir ce qu'il y a derrière. Mais nous, la logique, c'est de savoir ce que c'est. On l'a décomposé et il est clair que c'est Corona-Virus-Disease, la maladie du virus de la couronne, parce que c'est un acronyme anglais. "Disease", c'est-à-dire "la maladie", est féminin en français. Donc il était logique de dire "la" Covid. Je dirais que [l'usage] s'implante ou pas, mais il y a beaucoup de gens qui l'adoptent tout de même" explique Hélène Carrère d'Encausse.

Pour la linguiste, agrégée d'anglais et spécialiste du langage Julie Neveux, qui vient de publier Je parle comme je suis : "Ce raisonnement est tout sauf logique : il est tiré par les cheveux ! Il faudrait donc employer le genre du nom que le mot-tête de l'acronyme, mot employé en anglais, aurait en français, s'il était traduit ! Si c'est bien ce que l'on fait souvent, spontanément, comme pour la CIA (agence est féminin) ou le FBI (bureau est masculin), ce n'est pas ce qu'on fait pour "le" laser (nom tête, amplification) et "le" radar (nom tête, détection). Alors, si toute une population est déjà en train de dire "le



covid", c'est encore plus illogique de lui asséner une "règle" aussi branlante. Au Canada francophone, ils disent "la covid" car leurs autorités linguistiques sont plus réactives, et plus suivies."

Pédagogue certes, bravache aussi, je sens que Madame le Secrétaire perpétuel est fière d'avoir lancé ce défi insolent pour que 68 millions de Français adoptent le mot au féminin qu'elle a choisi. "C'est bien la première fois qu'elle se soucie de la féminisation du langage !

"s'étrangle un Académicien qui ne la porte pas dans son cœur.

Selon Jean-Christophe Rufin le "la" du Covid est ridicule. "C'est une mauvaise traduction de l'anglais. Les gens doivent faire ce qu'ils veulent. On fait un dictionnaire d'usage. Seul l'usage compte. Je n'utilise jamais "la" Covid. Ça m'énerve".

Pour d'autres membres, la faute vient d'une mauvaise traduction à dessein du mot "disease". Il s'agit certes de "la" maladie, au féminin, mais on aurait pu aussi bien choisir le mot "mal", qui est masculin. Un linguiste : "Les agrégés de Mme Carrère d'Encausse sont complètement idéologues et des anti-américains primaires à visage bolchévique. Ils ont utilisé un dictionnaire pour faux débutant ; il leur aurait suffi de consulter le Robert & Collins en deux tomes. Ils auraient pu privilégier la traduction par le mot "mal" qui est masculin. Dans The American Heritage, on voit bien que le mot "disease" vient du vieux français "aise", "mal-être", "ne pas être à l'aise", et c'est aussi masculin !".

Désormais, on dira Le/La covid ! L'UNION/France Culture

## Nécrologie

## Cinéma : Sean Connery, acteur britannique interprète de James Bond, est décédé

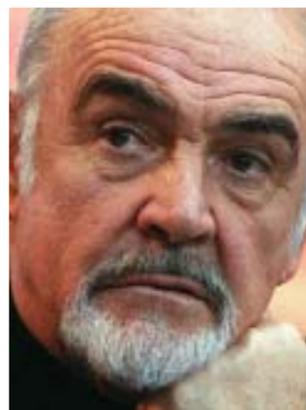
Je m'appelle Bond, James Bond. Le grand acteur interprète britannique de James Bond, l'agent secret 007 au service secret de Sa Majesté d'Angleterre, est décédé samedi dernier à l'âge de 90 ans. Il était connu pour avoir porté d'autres noms épiques voire célèbres : le roi Arthur, Robin des bois et Richard Cœur de Lion, William Forrester, Guillaume de Baskerville et Henry Jones, Zed dans le désastreux Zardoz, Allan Quatermain dans La Ligue des Gentlemen extraordinaires. Mais s'il n'en restait qu'un, ce serait celui de son premier grand rôle : James Bond.

Écossais d'origine, fils d'une femme de ménage et d'un ouvrier, il claqué tôt la porte de l'école et s'essaya à des métiers divers : livreur de lait, maçon, modèle pour l'École des beaux-arts, vendeur de voitures d'occasion, maître-nageur... Il exerce même la profession exotique de vernisseur de

cercueils. "J'ai fréquenté tellement de secteurs différents que c'en est une plaisanterie. Et aucun d'eux ne me convenait le moins du monde", confiait-il au journaliste Roger Ebert sur le tournage des Incorruptibles de Brian De Palma, en 1986.

Il eut d'abord des rôles de figuration. Ce n'est qu'au bout de longues années d'acharnement qu'il décroche ses premiers vrais rôles, avec Les Criminels de Londres, puis Je pleure mon amour (Another Time, Another Place), dans lequel il donne la réplique à la belle Lana Turner. Nous sommes en 1958, on découvre un jeune homme de 28 ans dont la belle voix grave tempère le jeu un peu tâtonnant, tout en effets de sourcils - qu'il a alors foisonnants.

Puis il connut le succès avec l'interprétation de l'agent 007. James Bond 007 contre Dr No sort le 6 octobre 1962 en Angleterre, et les recettes



promettent au producteur la saga dont il rêve. Un phénomène est né, miroir fidèle des désirs du public de ces années 1960, et de sa soif de légèreté : action, dépaysement, divertissement, Ursula Andress en bikini blanc, naisant comme Vénus hors de l'onde.

Sean Connery jouera Bond dans sept films, de 1962 à 1983. Lorsque sort On ne vit que deux fois, en 1967,

il a 37 ans, et décide de renoncer au rôle, le temps pour George Lazenby d'une unique prestation. Puis Sean Connery revient à Bond en 1971 dans Les diamants sont éternels, avant de partir à nouveau, laissant la place à Roger Moore. Dans une interview de 1972, il raconte : "J'ai voulu me retirer après l'avoir joué cinq fois, et je n'ai tourné Les diamants sont éternels que parce qu'il pouvait me rapporter 1 million de dollars pour le Fonds écossais pour l'éducation." Mais en 1983, il revient à Bond encore, pour Jamais plus jamais, un épisode non officiel de la saga.

Sean Connery collabore avec le réalisateur américain Sidney Lumet à cinq reprises, dont le controversé The Offence, en 1972. Dans la peau du sergent Johnson, enquêteur épuisé par les longues années de service sur les traces d'un violeur de petites filles, il offre une performance glaçante. Le film est si noir qu'il sera interdit dans plusieurs pays et n'apparaîtra sur les écrans français qu'en 2007, après trente-cinq ans de purgatoire. L'une des raisons les plus souvent avancées pour expliquer cette censure est que la performance radicale de Sean Connery aurait pu nuire à la carr

Après un demi-siècle de carrière, le passage au nouveau millénaire sera le seuil de trop. Toujours fringant à 69 ans face à Catherine Zeta-Jones dans Haute voltige de John Amiel (1999), plus à l'aise que jamais dans sa posture fétiche de pygmalion en 2001 dans A la rencontre de Forrester de Gus Van Sant, il refuse les rôles de Morpheus dans Matrix et de Gandalf dans Le Seigneur des anneaux, mais signe pour celui d'Allan Quatermain dans La Ligue des Gentlemen extraordinaires de Stephen Norrington, adaptation à gros budget du célèbre comédien d'Alan Moore.

## Disparition

## Sénégal: décès de l'éminent historien Iba Der Thiam

Le célèbre intellectuel sénégalais Iba Der Thiam est décédé samedi 31 octobre, dans la soirée, à l'Hôpital principal de Dakar, à l'âge de 83 ans. Professeur agrégé d'histoire, syndicaliste, parlementaire et homme politique, il a marqué le Sénégal et l'Afrique par ses écrits et par sa contribution à la vie démocratique de son pays. Le président Macky Sall a présenté ses condoléances pour cet "historien de notoriété mondiale" et "figure capitale du Sénégal contemporain".

Cet enseignant à l'université Cheikh Anta Diop a marqué le Sénégal par ses nombreux ouvrages,

notamment sur le syndicalisme. Membre du comité de l'Unesco chargé de rédiger l'Histoire de l'Afrique, il a aussi été coordonnateur de L'Histoire générale du Sénégal à partir de 2013. Ce projet scientifique avait pour objectif de réécrire l'Histoire sénégalaise qui jusqu'à présent reflétait la vision coloniale française. Mais Iba Der Thiam est aussi connu pour son rôle politique. Leader syndical pendant près de 20 ans, il a aussi été ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de 1983 à 1988.

Fondateur du parti politique Convention des démocrates et des pa-



trioties en 1992, il a également été député puis vice-président de l'Assemblée nationale. Entretiens, il s'est présenté à l'élection présidentielle de 2000 qu'il perd au premier tour.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Révisé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Directeur de la Publication

Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Rentrée scolaire 2020-2021 sur fond de:

## SOLIDARITÉ ET RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

Après l'effectivité, un seul mot d'ordre: respect des mesures sanitaires

Eric J.

Les acteurs de l'éducation avaient perdu tout espoir en l'année scolaire 2019-2020 après la fermeture des écoles en mars pour cause de la Covid19. Heureusement, le gouvernement a trouvé la stratégie idoine

formée en rentrée académique. Pour cause, la pandémie à coronavirus prend de l'ampleur dans le pays, le corps enseignant pose, comme à l'accoutumée, des conditions de reprise et les parents tirant le diable par la queue financièrement sont pessimistes. Mais, c'est compter sans la détermination

des menaces de perturbation, et les recadrages et négociations incessantes du tout nouveau ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat, Prof. Dodzi Kokoroko, la rentrée a eu lieu. « Je me réjouis du démarrage effectif de la rentrée scolaire 2020-2021 sur toute l'étendue du territoire national dans le respect des gestes barrières », s'est exprimé ce dernier après avoir effectué une visite de terrain pour en constater l'effectivité. Toutefois, les acteurs du secteur, y compris les parents ne sont pas aussi tranquilles comme cela se doit malgré toutes les garanties annoncées la veille par le ministre. C'est pour cela que certains parents ont fait le déplacement des écoles de leur progéniture pour s'enquérir de l'organisation mise en place par l'autorité et les conditions d'application et de gestion des mesures sanitaires. Plus d'un ont été surpris des dispositifs efficaces et pratiques installés. L'autre curiosité est le comportement des enseignants qui, sur les réseaux sociaux, ont encore brandi des menaces de grèves en cas de non satisfaction de leurs revendications. Nothing ! Visiblement donc, la pre-

mière journée de la rentrée 2020-2021 s'est déroulée en toute quiétude et sans souci majeur. Tous les acteurs ont respecté leurs engagements et l'esprit patriotique a pris le pas sur l'antipatriotisme.

Au-delà de tout, cette rentrée a mobilisé presque tous les Togolais. Solidarité togolaise oblige ! Dans plusieurs localités du pays, on a vu des compatriotes mettre la main à la pâte en appuyant des familles défa-

vorisées directement ou en apportant leurs contributions en infrastructures, en matériels didactiques, en fournitures et autres à leur communauté pour une rentrée scolaire parfaite et réussie.



Prof. Kokoroko, Ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat

pour que les examens de fin d'année aient lieu. Qu'en sera-t-il pour la rentrée 2020-2021 ?

Tous les projecteurs étaient au rouge à l'annonce par le gouvernement de la date du 2 novembre 2020 comme celle de la rentrée scolaire 2020-2021, surtout qu'elle était prévue pour le 26 septembre trans-

du Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé et de son gouvernement dirigé par Victoire Tomégah-Dogbè pour mener à bien un programme éducatif dont l'objectif premier est de scolariser la majorité des Togolais selon le Plan national de développement 2018-2022. Ainsi, vaillants que vaillants, après des sautilllements, des appels aux mouvements d'humeur, voire

Criminaliser le trafic illicite d'espèces de faune et de flore sauvage

## La loi nationale CITES toujours en attente, des acteurs s'y renforcent

Late Pater

L'état des lieux sur l'exploitation illicite des espèces de faune et de flore, établi par l'organisation américaine «Born Free USA» dans 6 pays de la CEDEAO, a considéré le Togo comme, parfois, la plaque tournante d'exportation et de transit de spécimens d'animaux et de flore sauvages. Ce n'est pas une bonne publicité. Entre 2007 et 2016, plus de 18.000 kilos d'ivoire ont été saisis à destination de la Malaisie, de Hong Kong et du Japon. Aussi a-t-on ressenti (encore !) la nécessité de former les acteurs impliqués et combler leur besoin en renforcement des capacités, pour une mise en œuvre efficace de la CITES au Togo. Organisations non gouvernementales, magistrats, officiers de police judiciaire, douaniers, agents des eaux et forêts, thérapeutes, vendeurs des plantes médicinales et éleveurs des animaux sauvages en ont bénéficié lors d'un atelier en deux temps (Covid-19 et distanciation physique obligent) tenu du 26 au 30 octobre 2020 et du 2 au 6 novembre 2020 à Lomé et appuyé financièrement par la Banque mondiale à travers le projet WACA Reslp. Le Togo veut ainsi contribuer à la lutte contre la criminalité liée au trafic illicite d'espèces de faune et de flore sauvages et assurer une sécurité environnementale basée sur la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Et le ministre Foli-Bazi Katari

les invite à s'investir davantage dans la lutte.

Pour contribuer à l'application de cette convention au niveau national, le Togo a, depuis le 25 mars 2004, pris un arrêté qui a défini les modalités d'application de la CITES. Le texte consacre une classification du degré de la protection des espèces conformément à celle établie par la convention elle-même et renvoie au code forestier les sanctions applicables en cas d'inobservation des dispositions relatives à leur protection. Le processus d'adoption d'une loi CITES, qui prendra en compte l'ensemble des mesures requises, est en cours. Bon à savoir : la convention n'interdit pas le commerce des animaux sauvages mais il faut une réglementation pour ceux qui ne sont pas menacés d'extinction. Il suffit d'avoir un permis d'exportation ; la classification répond à cette conditionnalité. Du coup, il y a nécessité d'assurer le contrôle effectif du commerce légal et de dissuader le commerce illégal, précise le juriste spécialiste de la faune sauvage à la direction des ressources forestières, Anthe Komi.

Le but essentiel de la convention est de garantir la survie des spécimens de faune et de flore dans le commerce international. Au Togo, l'arrêté s'applique au commerce international, au commerce domestique, à la possession et au transport des spécimens de toute espèce de faune inscrite aux annexes 1, 2, 3, 4 et 5 de la CITES (importation, exportation, réexportation, transit, transbordement et introduction en prove-

nance de la mer de spécimens d'espèces). Il prévoit la classification des espèces de la Faune sauvage ; la désignation des autorités ; les documents délivrés pour le commerce international ; l'enregistrement des établissements d'élevage en captivité ou en ranch à des fins commerciales ; les infractions et peines ; et les dispositions finales et transitoires. Toute activité contraire aux dispositions de l'arrêté est interdite. Le Togo a adhéré à la convention CITES le 23 octobre 1978 et elle est entrée en vigueur le 21 janvier 1979.

En réalité, l'arrêté du 25 mars 2004 comble juridiquement l'absence de la loi sur la CITES alors même que l'adoption des textes juridiques appropriés au niveau national pour la mise en œuvre de la convention CITES constitue le premier impératif dans la lutte contre la criminalité environnementale. Le Togo n'a pas de loi spécifique en la matière. Depuis février 2019, on a parlé d'une loi en gestation. Un avant-projet a été validé ; il comprend trois grandes parties : responsabilité de l'institution qui s'occupe de la mise en œuvre de la convention qui est le ministère ; actes proscrits en matière de faune et de flore ; et sanctions encourues par les délinquants. A cette date, le consultant Dr Tchakiy Essowavana avait encouragé le gouvernement à adopter le texte afin de «criminaliser les présumés délinquants car abattre une espèce en voie de disparition est un crime». Il avait également émis le vœu que les textes d'application soient pris afin de rendre effective la loi.

## Yawa TSEGAN fait dons dans le Kpélé

«Le gouvernement fait sa part pour l'effectivité de la rentrée scolaire... Mais il est important que chaque parent veille sur son enfant afin qu'il puisse... respecter les autres mesures barrières» TSEGAN Yawa aux populations de Kpélé

Afin de célébrer les élèves qui ont obtenu les meilleures moyennes aux différents examens malgré le contexte difficile et apporter de l'aide aux parents pour la nouvelle année scolaire dans la préfecture de Kpélé, la Présidente de l'Assemblée nationale, Yawa Djigbodi TSEGAN, a remis des prix et des kits scolaires dans la localité, le 31 octobre 2020. Ils sont au total trente (30) meilleurs élèves de la commune1 et vingt-cinq (25) autres lauréats de la commune 2 à avoir été récompensés avec des lots de fournitures scolaires. Aussi, les trois meilleurs de chaque centre d'examen, ont-ils reçu des prix d'excellence. « Nous avons le devoir de pousser nos enfants à exceller dans les études via de pareilles actions. Le Togo mise beaucoup sur l'éducation de ses enfants afin d'assurer un développement durable. Les dons sont destinés aux meilleurs. Parce qu'on ne peut aider tout le monde à la fois. C'est juste un geste symbolique pour soutenir la population et encourager l'excellence dans le milieu », a affirmé la Présidente de l'Assemblée Nationale, s'adressant aux populations d'Adéta et d'Elé mobilisées pour la circonstance.

L'année scolaire 2020-2021, de-



Les dons de la Présidente TSEGAN aux bénéficiaires de Kpélé

vant se dérouler dans des conditions particulières, c'était également l'occasion pour Mme TSEGAN Yawa Djigbodi, d'appeler les parents à faire de leur mieux pour que leurs enfants bien qu'étant à l'école, ne courent aucun risque d'infection au coronavirus. «Le gouvernement fait sa part pour l'effectivité de la rentrée scolaire telle que prévue. Mais il est important que chaque parent veille sur son enfant afin qu'il puisse porter régulièrement les bavettes et respecter les autres mesures barrières. Cette même mission incombe aux enseignants et à tout le monde. L'éducation scolaire doit se poursuivre à Kpélé et surtout celle de la jeune fille, malgré le coronavirus. Aujourd'hui, ailleurs comme au Togo, les femmes occupent des postes de responsabilités et font bouger les

choses dans leur pays. Respectons les mesures barrières et vaquons à nos activités ! », a-t-elle lancé à l'endroit des parents d'élèves.

Cette action sociale de la promotion de l'excellence en milieu scolaire vise à récompenser le mérite et les efforts des élèves. Elle contribuera à inciter les autres élèves à redoubler d'ardeur au cours de la nouvelle année scolaire et à l'amélioration des conditions d'études des élèves et à la promotion d'une éducation de qualité telle que voulue par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE. Estimé à 10.000.000FCFA, cette initiative a reçu un appui de l'ambassade de la République Populaire de Chine au Togo.

## Abira Bonfoh accompagne deux établissements scolaires avec 10 salles de classe dans le Bassar

Dans le Bassar, l'honorable Abira Bonfoh, député du parti Union pour la République (Unir), œuvre pour le respect de la distanciation en milieu scolaire. Grâce à son dévouement, elle a réussi à sceller un partenariat entre l'ONG AOIB et certaines locali-



La députée Abira BONFOH

tés de son électoral. Ainsi, le lycée de Kabou et le CEG Manga Ouest viennent de bénéficier de trois nouveaux bâtiments scolaires, (respectivement deux 02 et un 1), soit un total de 10 salles de classes, équipées de tables-bancs. «L'une des mesures barrières contre le coronavirus est la distanciation sociale. Donc il y a une nécessité de désengorger les classes et d'augmenter le nombre de tables-bancs



Un des bâtiments offerts par la députée Abira BONFOH

pour que les parents, les enseignants et les élèves se sentent en sécurité », a précisé l'honorable Abira Bonfoh sur sa plateforme.

Outre ses remerciements à l'endroit du partenaire l'ONG AOIB, L'honorable Abira BONFOH invite à cette occasion, les apprenants et les formateurs, à la stricte observation des mesures barrières afin que la rentrée des classes, qui a démarré ce 2 novembre sur toute l'étendue du territoire, n'offre aucune aubaine à la propagation du coronavirus.

En effet, depuis plusieurs années, cette élue et native de la préfecture de Bassar a initié le parrainage des élèves démunis dont l'excellence scolaire est avérée.

Cette année encore, elle va prendre en charge tous les frais de scolarité; offrir des fournitures scolaires aux élèves parrainés et des moyens de déplacement (vélos) pour ceux qui habitent loin des établisse-

ments scolaires; envoyer mensuellement une dotation financière à chacun des élèves pour prendre un repas à midi ou pendant la récréation; couvrir certains frais liés aux soins de santé des élèves parrainés; apporter certaines aides aux parents afin de les soulager, au profit de cent (100) élèves.

«Je saisis cette opportunité pour souhaiter aux élèves, aux enseignants et aux parents d'élèves, bref à tous les acteurs du monde éducatif, une excellente rentrée des classes. Le respect des contraintes éventuelles liées à l'environnement sanitaire actuel, ne saurait justifier de piètres résultats scolaires en fin d'année. Seul le travail paye, et je compte sur l'engagement de tous les acteurs, et en particulier des élèves, pour faire de l'année scolaire 2020-2021, une réussite inédite», a réitéré l'Honorable Abira Bonfoh.

A 11 mois de la clôture

## Le projet PARMCO à l'heure du bilan en 3 piliers

Late Pater

Le Projet d'appui à la reconstruction des marchés et aux commerçants de Kara et de Lomé (PARMCO) doit contribuer à la redynamisation et à la modernisation du secteur du commerce au Togo, suite aux incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé en janvier 2013. Ses trois composantes sont l'appui à la reconstruction des marchés ; le renforcement des capacités des acteurs du secteur du commerce ; et la gestion du projet. Les activités sont en cours

de mise en œuvre. Des formations ont été déjà organisées et les travaux de reconstruction du marché central de Kara sont en cours. En gros, par rapport aux effets, « il y a eu des retards dans l'exécution du projet mais ce retard ne remet pas en cause, pour le moment, l'atteinte des effets escomptés », note le rapport sur l'état d'exécution et sur les résultats, datant du 27 août 2020. Et ce, après une mission de supervision de trois jours (29-31 juillet 2020) par la Banque africaine de développement (BAD).

Pas moins de 11 produits doi-

vent naître du PARMCO. A la date de ce rapport, leur évaluation montre que le taux d'exécution physique est de 71% pour le **Produit 1, marché de Kara reconstruit**. **Produit 2, marché de Lomé reconstruit** : les travaux de Lomé ont été retirés du projet à la revue à la parcourus. **Produit 3, étude sur la gouvernance des marchés** : l'étude n'a pas encore démarré ; le processus de passation des marchés est à l'étape de l'évaluation des propositions techniques des soumissionnaires. **Produit 4, nombre de jeunes recrutés pour l'encadre-**

**ment des commerçants** : la cible des 64 est dépassée et a atteint 88, soit 137,5%. **Produit 5, nombre de commerçants des marchés de Kara et de Lomé touchés par la sensibilisation et la formation** : la cible est pratiquement atteinte (2.445 sur 2.500 prévus, soit 97,8%). **Produit 6, nombre de commerçants des marchés de Kara et de Lomé passés du secteur informel au secteur formel** : l'information n'est pas collectée ; toutefois, on note que 1.400 commerçants et commerçantes (dont plus de 80% des femmes) ont fait leur acte de naissance, 904 ont fait leur certificat de nationalité et 632 leur carte d'identité avec le projet. **Produit 7, pourcentage de commerçants des marchés de Kara et de Lomé tenant une comptabilité** : la cible des 50% est dépassée et a atteint 80,9% (soit 161,8%). **Produit 8, nombre de commerçants des marchés de Kara et de Lomé ayant souscrit un contrat d'assurance** : la cible des 750 est dépassée et a atteint 791. **Produit 9, nombre de femmes chefs d'entreprises formées en gestion des entreprises** : la cible des 40 est dépassée et a atteint 45 (125%). **Produit 10, nombre d'agents de crédit formés** : la cible des 20 dont 40% de femmes est dépassée, à 44 dont 27% de femmes (220% dont 67,5% pour les femmes). Et pour le **11<sup>ème</sup> produit**, la formation est déjà assurée pour les 70 cadres du ministère, de l'établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM).

En ce qui concerne l'état d'exécution, le retard du projet par rapport à son calendrier n'a pas été rattrapé mais une partie du retard a été comblée. Ainsi, la date de clôture du projet a été **prorogée de douze (12) mois supplémentaires jusqu'au 30 septembre 2021**. A cause, dit-on, de la pandémie du Covid-19 qui a entraîné la suspension des activités du projet entre mars et juin 2020. Et on parle d'un état d'exécution globalement satisfaisant, en considérant l'objectif de développement et l'état d'exécution. Avec ceci que le marché de Lomé ne fait plus partie du projet initial.

Deux problèmes affectent l'exécution du projet. Le gouvernement, les entreprises et la BAD en sont responsables dans le premier cas et le gouvernement seul dans le deuxième cas. Au rang de ces problèmes, il y a le retard dans l'exécution des travaux du marché de Kara – le taux d'avancement cumulé pour le lot 1 est de 84,17% pour une consommation de délai de 159,26% et celui du lot 2 est de 30,47% pour une consommation de délai de 153,57% – et la difficulté de financement des voiries et réseaux divers (VRD) indispensables pour que le marché de Kara soit opérationnel, ce qui n'est pas inclus dans le projet initial. Tout le processus de passation de marché s'est déroulé mais le contrat n'a pas pu être signé, pour non disponibilité financière. Des mesures correctives sont apportées à ces deux problè-



Pour le grand marché de Lomé, c'est toujours à l'étape de la première pierre

mes. Primo, en plus du problème habituel dû à une mauvaise organisation des entreprises, une grande partie du retard est due à la pandémie du Covid-19 qui a entraîné la suspension des activités du projet de mars à juin 2020. Les activités ont repris avec un rythme de 50% de moins par rapport à la période avant le Covid-19. Les dispositions sont prises pour la reprise des travaux tout en prenant des mesures pour éviter des contaminations du Covid-19 sur le chantier. La date limite est fixée au 30 décembre 2020. Secundo, le contrat des VRD a été approuvé par le ministre de l'Economie et des finances le 4 février 2020. La remise du site à l'entreprise CETA BTP pour le démarrage des travaux, prévue initialement le 26 mars 2020, a été reportée à cause de la pandémie du coronavirus. Cette remise de site a finalement eu lieu le 12 juin 2020. L'avancement de démarrage, d'un montant de 120 000 000 francs Cfa, est payé à l'entreprise le 24 avril 2020. Le taux d'exécution des travaux du lot 4, à la date du 30 juillet 2020, est de 0,67% contre un délai de 26,92%.

A côté des problèmes, cinq risques sont identifiés par la mission. Ici, les responsabilités sont partagées entre le gouvernement, la BAD, SOSAF (société burkinabé qui a eu l'exécution et achèvement des gros œuvres, plomberie sanitaire et second-œuvres architectes du marché de Kara) et les entreprises. Le **Risque 1** est lié à l'état de fragilité du Togo car « malgré l'amélioration du climat sociopolitique, les efforts pour améliorer la gouvernance et la croissance économique enregistrée au cours de ces dernières années, le Togo demeure un Etat fragile ». Cette situation peut affecter la mise en œuvre du projet. Face à cela, le gouvernement a élaboré une stratégie pour accélérer la croissance et la rendre plus inclusive ; il bénéficie de l'appui des partenaires, dont la BAD. La probabilité de nouveaux incendies dans les marchés constitue le **Risque 2** parce que les incendies de janvier 2013 ne sont pas les premiers qui touchent des marchés au Togo. De nouveaux incendies peuvent donc encore se produire. C'est pourquoi le projet finance les études techniques et architecturales des marchés à reconstruire et ces marchés reconstruits seront équipés de matériels de prévention et de lutte contre

les incendies. Les commerçants seront également sensibilisés sur la nécessité de souscrire des assurances. **Risque 3**, mobilisation et disponibilité de la contrepartie nationale : le niveau de la contrepartie nationale est élevé et cela peut constituer un risque dans la disponibilité des ressources et la mise en œuvre des activités, notamment en ce qui concerne la construction du marché de Lomé qui reste jusqu'ici à l'étape de la première pierre, enfin posée le 30 janvier 2020. Plus rien comme travaux depuis lors. Du coup, un dialogue rapproché était engagé avec le gouvernement à cet effet. Par ailleurs, il avait été retenu de retirer les travaux de construction du marché de Lomé dans le projet, qui n'avaient pas encore démarré alors que le projet devrait prendre fin le 30 novembre 2019. En plus, avec le suivi de la BAD, le gouvernement a apuré ses arriérés sur le paiement de ses dettes. Les difficultés des entreprises à exécuter les travaux forment le **Risque 4**, notamment des difficultés financières de l'entreprise SOSAF et des difficultés d'organisation des entreprises SOSAF et ADTF (société togolaise qui a pris l'exécution et achèvement des travaux d'électricité, courants forts, courants faibles, ventilation mécanique, contrôle, climatisation appareils élévateurs/ascenseurs du marché de Kara). La difficulté financière de l'entreprise SOSAF est atténuée avec l'apurement des arriérés du gouvernement. Mais sa capacité d'endettement doit être surveillée car elle s'est endettée auprès de sa banque. Les réunions de suivi mensuel permettent de réajuster l'organisation des entreprises SOSAF et ADTF. Enfin, le **Risque 5** est celui de la pandémie du Covid-19 qui a déjà fait suspendre les travaux sur le projet de mars à juin 2020 ; le risque de recrudescence de la pandémie peut entraîner à nouveau l'exécution du projet. L'Etat a pris des mesures pour stopper la propagation du Covid-19 et, sur le chantier des travaux du marché de Kara, les dispositions sont également prises pour éviter des contaminations.

En rappel, la BAD a accordé au Togo un don de 1,23 milliard de francs Cfa et un prêt de 1,44 milliards de francs Cfa, soit au total 2,67 milliards de francs Cfa (3,58 millions d'UC) au titre du PARMCO. Le reste du budget est supporté par le Togo et la BOAD.

Pour la phase pilote d'un projet qui va s'étendre

## Les péages de Davié, Vodougbe et Aképédo sont automatisés

Late Pater

Informatiser et sécuriser le service, optimiser les fonds de péage pour assurer l'entretien des routes, obtenir un trafic routier plus fluide, diversifier les offres de service aux usagers... C'est le condensé des objectifs qui sous-tendent le projet d'automatisation de tous les postes de péage au Togo. Cette ambition d'une automatisation progressive de tous les postes de péage est portée par la

matisation a été réalisée par l'entreprise Homintec, pour 678 millions de francs Cfa.

Selon la description faite, le péage de Davié est composé de douze voies pour les deux directions, soit six voies des deux côtés selon que l'on roule du Nord vers le Sud ou du Sud vers le Nord, et d'une salle de supervision panoramique. Dans chaque direction, il y a deux voies de télépéage avec paiement à la carte, par vignette ou par téléphone

des de présence et de fermeture, les terminaux de perception, les moniteurs de visualisation, les bornes de lecture des cartes pour le prépaiement, le kit pour la détection des vignettes sur les parebrises, les automates, les afficheurs de tarifs, les signalisations lumineuses pour les voies, une source ondulée d'énergie et des salles de supervision panoramique. Les usagers auront ainsi trois possibilités de paiement avant de franchir les postes de péage concernés : le paiement par carte, par vignette et par téléphone mobile (réservé aux abonnés). Avec cette précision que le mécanisme de recharge via les téléphones mobiles sera opérationnel dans les jours à venir afin que les abonnés puissent faire leur recharge. Dans la pratique, l'usager, qui arrive au franchissement du péage automatisé, doit choisir la voie correspondant à son mode de paiement, à l'aide des signalisations : l'abonné prend la voie disposant de télépéage et paie par carte, vignette ou téléphone mobile alors que les autres voies sont pour celui qui veut payer en espèce.

« Cette infrastructure moderne vient renforcer la position de Lomé en tant que hub et couloir logistique dans la sous-région, un des objectifs de la feuille de route quinquennale 2020-2025. Ce péage qui intègre une modernisation des moyens de paiement facilitera la vie des populations utilisatrices et va donc accélérer le commerce entre les régions », a souligné Mme le Premier ministre, à Davié.

Au Togo, la gestion des péages est du ressort de la Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER) qui manque toujours de moyens pour assurer ses missions. Par exemple, pour l'année 2020, le budget nécessaire pour l'entretien routier au Togo s'évalue à 38,6 milliards de francs Cfa. Mais, selon Sylvain Outchancha, directeur général de la SAFER, sa structure ne pourra mobiliser et supporter que 14 milliards de francs Cfa, soit environ 36% du total des ressources attendu.

Le réseau routier togolais est long de 11 777 km dont 4 600 km de routes dégradés.

Le poste de Vodougbe est fait de quatre voies (deux dans chaque direction) et d'une salle de supervision. Les deux côtés de la voie sont munis à l'heure actuelle, chacun, d'un télépéage. Quant au poste de péage d'Aképédo, il a deux voies, avec une voie de télépéage mixte sur les axes Lomé-Noépé et Noépé-Lomé. En plus d'une salle de supervision. Avec l'automatisation, les voies de télépéage peuvent être étendues en cas de besoin.

Le système d'automatisation inclut donc les caméras de vidéosurveillance, les serveurs, les capteurs de sélectivité des véhicules, les barrières levantes, les bou-



Poste de péage de Davié



Salle informatisée du péage

Société autonome de financement de l'entretien routier (SAFER). La phase pilote dudit projet concerne les postes de Davié sur la Nationale n°1, dans la préfecture de Zio, de Vodougbe sur la Nationale n°2, dans la préfecture des Lacs, et d'Aképédo sur le grand contournement de Lomé, dans la préfecture de l'Avé. Les travaux ont consisté à mettre en place une plateforme électronique, informatisée et sécurisée de gestion des péages 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Les nouveaux ouvrages ont été officiellement réceptionnés le 30 octobre 2020 par la Cheffe du gouvernement, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Cette première phase d'auto-

## FOOTBALL/

**Fatma Samoura intronisée au Hall of Fame du Forum international des femmes**

*Fatma Samoura, Secrétaire Générale de la FIFA, a été intronisée au Hall of Fame du Forum international des femmes (IWF) en reconnaissance de sa contribution à la transformation de la société.*

**Hervé A.**

Fatma Samoura a travaillé pendant 21 ans au sein de l'Organisation des Nations Unies avant de devenir la première femme, mais aussi la première personnalité africaine et musulmane, à occuper le poste de Secrétaire Générale de la FIFA en 116 ans d'histoire. Lors de l'édition 2020 du gala du Hall of Fame de l'IWF, elle a été honorée aux côtés de Mary Barra, présidente-directrice générale de General Motors, et de Gigi Rometty, directrice générale d'IBM.

Organisé en ligne en raison des conditions sanitaires actuelles, le gala a vu les trois nouvelles membres du Hall of Fame répondre à des questions sur leur parcours professionnel, donner des conseils aux jeunes femmes et indiquer les causes qui les motivent dans leur

travail quotidien.

Lors de son entretien, la Secrétaire Générale de la FIFA a évoqué ses 21 ans passés au sein de l'Organisation des Nations Unies, son travail à la FIFA aux côtés de Gianni Infantino, sa mission de six mois en tant que Déléguée générale de la FIFA pour l'Afrique, visant à assister la CAF dans son processus de réforme, sa tolérance zéro envers le racisme et les comportements racistes, ainsi que ses conseils pour les femmes.

Dans un entretien vidéo avec Sarai Bareman, première directrice de la division du Football féminin de la FIFA, Fatma Samoura a déclaré : "Au cours de mes 21 ans dans le développement et dans l'humanitaire, j'ai rencontré des personnes venant de milieux très divers sur le plan religieux, ethnique et sexuel, et j'ai pu remarquer qu'elles réagis-



saient chacune d'une façon différente face aux obstacles et aux situations stressantes. J'ai ensuite pu m'appuyer sur cette expérience à la FIFA, où l'humain est toujours au cœur de nos activités. Que l'on soit entraîneur, footballeur ou amateur de football, on côtoie forcément des êtres humains. Ces années à l'ONU m'ont inculqué quatre valeurs fon-

damentales : le respect de la diversité, la lutte contre la discrimination, la lutte en faveur de l'égalité des chances et une société plus juste et plus équitable pour tous."

La Secrétaire Générale de la FIFA rejoint au sein du Hall of Fame de l'IWF des femmes reconnues pour leur action dans des secteurs prioritaires à l'échelle mondiale, no-

tamment Maya Angelou, poétesse et auteure américaine ; Phumzile Mlambo-Ngucka, secrétaire générale adjointe de l'ONU ; Rosa Parks, instigatrice du mouvement des droits civiques aux États-Unis ; Ellen Johnson Sirleaf, ancienne présidente du Liberia ; Nawal El Moutawakel, première Marocaine, mais aussi première Africaine et musulmane, à remporter l'or olympique et d'autres encore.

Le Forum international des femmes a été fondé en 1974 aux États-

Unis par Elinor "Elly" Guggenheimer, alors présidente de la commission de l'aménagement de la ville de New York. Son objectif était de réunir des femmes aux accomplissements divers et leur fournir un forum pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que de contribuer au renforcement du leadership des femmes aux échelles locale et mondiale. L'IWF compte aujourd'hui quelque 7 000 membres dans le monde.

**BREVES****L'Australie annule ses épreuves**

A plus de deux mois de son ouverture, la saison internationale de cyclisme sur route en 2021 est déjà amputée de deux épreuves estampillées UCI. Les organisateurs australiens ont annoncé l'annulation du Tour Down Under et de la Cadel Evans Great Ocean Road Race, deux rendez-vous du peloton professionnel prévus au mois de janvier.

Le Tour Down Under, première course à étapes de l'année, devait se tenir du 19 au 24 janvier à Adélaïde et dans ses environs. La Cadel Evans Great Ocean Road Race était prévue une semaine plus tard à Geelong, dans l'État du Victoria. Explication de Hitaf Rasheed, le directeur exécutif de la société Events South Australia, en charge de l'organisation du Tour Down Under : " Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour imaginer une façon de maintenir l'événement, mais la composante internationale, avec plus de 400 personnes venues de l'étranger avec les différentes équipes, s'est avérée la plus difficile à surmonter. "

L'Australie a fermé ses frontières internationales en mars dernier. Certaines frontières nationales restent également fermées en raison d'une deuxième vague d'infections au COVID-19, notamment dans le Victoria.

**Six meetings classés en or**

Le doute enveloppe encore la prochaine saison en salle, en raison des conditions sanitaires, mais World Athletics a annoncé pour l'an prochain un circuit des meetings renforcé. Pour sa sixième année d'existence, le World Athletics Indoor Tour comptera le nombre record de 26 réunions. Elles seront classées en trois catégories, Or, Argent et Bronze, et organisées dans 12 pays en Europe and Amérique du Nord.

La catégorie la plus relevée, les meetings en Or, doit normalement débiter le 29 janvier 2021 à Karlsruhe, en Allemagne. Elle se poursuivra à Boston (6 février), Liévin en France (9 février), New York (13 février), Torun en Pologne (17 février), et enfin Madrid (24 février). Onze disciplines ont été choisies par la fédération internationale pour la catégorie Or : 400 m, 1500 m, 60 m haies, hauteur et longueur pour les hommes ; 60 m, 800 m, 3000 m/5000 m, perche, triple saut et poids pour les femmes.

Pour chacune d'elles, les trois meilleurs résultats de chaque athlète seront retenus pour le classement final. L'athlète le mieux classé dans chacune des disciplines, au terme de la saison, recevra un bonus de 10 000 dollars et une invitation aux Mondiaux en salle 2022 à Belgrade.

**La FIFA lance un diplôme en gestion des clubs**

Consciente de l'évolution du monde du football et des défis inédits qu'il doit relever à tous les niveaux, la FIFA lance son premier Diplôme en gestion des clubs. Dispensée par des experts de l'industrie du ballon rond, cette formation aspire à fournir aux dirigeants de clubs du monde entier les connaissances et informations les plus actuelles.

Le diplôme répond à la volonté de la FIFA de créer un écosystème plus équilibré en facilitant l'accès aux outils et à l'expertise disponibles ; il vise ainsi à accroître aux quatre coins du monde le nombre de clubs à même de concourir au plus haut niveau.

Le cursus abordera les dernières tendances, notamment les meilleures pratiques, dans les domaines suivants : leadership et management, activités opérationnelles et gestion du stade, aspects sportifs et formation, questions juridiques et de gouvernance, marketing et communication, et enfin finances.

La formation débutera en mars prochain par des cours en ligne et prendra fin en janvier 2022. Sous réserve des restrictions de déplacements, des cours en présentiel sont programmés du 9 au 12 septembre 2021 (à Londres) et du 13 au 16 janvier 2022 (à Zurich).

## ELIM CAN 2021

**Sainfiet : " Réussir à voyager est un tout autre défi "**

*L'équipe de la Gambie, en plus d'avoir un adversaire (le Gabon) "très difficile à manœuvrer", doit réussir le challenge tout aussi difficile de faire voyager sa sélection pendant la période de la pandémie de Covid-19, a indiqué à l'APS son sélectionneur, Tom Sainfiet.*

"Ce n'est pas seulement l'organisation technique et tactique du match qui est difficile, mais aussi réussir à voyager jusqu'au Gabon est un tout autre défi", a expliqué le technicien belge interrogé par l'APS.

Tom Sainfiet craint les difficultés que doit résoudre son équipe pour se rendre au Gabon en ce temps de pandémie de Covid-19 où certains pays ne sont pas encore desservis par les compagnies aériennes.



nes. "Nos joueurs évoluent en Europe, aux Emirats arabes unis et en Arabie Saoudite", a rappelé le sélectionneur de la Gambie, qui occupe la première place (4 points) avec le Gabon dans sa poule de

qualification à la CAN 2022.

La situation sera d'autant plus difficile que le match aura lieu à Franceville et non dans la capitale (Libreville), a regretté le technicien belge, qui a passé plus d'une di-

zaine d'années en Afrique. "Mais la décision a été prise et nous devons nous organiser dans ce sens", a dit le sélectionneur de la Gambie, soulignant la nécessité de réussir une bonne organisation pour arriver à temps au Gabon.

Sur place, il faut aussi respecter les mesures barrières et prendre des précautions pour que l'équipe puisse faire son match en toute sécurité, a-t-il par ailleurs indiqué. Ce sera aussi le travail du Team Manager et de l'ensemble de la Fédération gambienne de football qui fait du très bon travail, a ajouté le sélectionneur des Scorpions.

Le Gabon sera opposé à la Gambie le jeudi 12 novembre à Franceville, avant de se déplacer à Bakau le lundi 16 pour la 4e journée.

## FORMATION/

**Le CIES dévoile les jeunes joueurs les plus chers**

*Le Centre International d'Étude du Sport de Neuchâtel en Suisse, dans sa 311e lettre hebdomadaire, s'est penché sur les joueurs nés en 2000 ou avant les plus chers sur le marché des transferts.*

Le leader de ce classement, le gaucher international canadien du Bayern Munich Alphonso Davies (19 ans), est en effet déjà estimé à 180,4 M€. Une somme énorme, surtout lorsque l'on sait que les Bavarois l'ont recruté aux Vancouver Whitecaps en 2018 contre un chèque de 11 M€.

Son dauphin joue également en Bundesliga. Il s'agit de l'attaquant international anglais du Borussia Dortmund Jadon Sancho (20 ans), dont la valeur est évaluée à 125,6 M€. La cote d'Ansu Fati (18 ans),

troisième au classement, est, elle, estimée à 122,7 M€ par l'Observatoire du football. Vu ses récentes prestations sous la tunique du FC Barcelone, la valeur de l'ailier devrait sans doute continuer à grimper dans les prochaines semaines.

On retrouve Erling Haaland (20 ans) au pied du podium. Le serial buteur norvégien est évalué à 120,3 M€ sur le marché. Parmi les surprises du top 10, on peut signaler la 5e place de Mason Greenwood (19 ans). Avec une petite quarantaine de matches de Premier League derrière lui seulement (pour un total de 10 buts), le buteur anglais est déjà estimé à 115,3 M€ ! Son compatriote Bukayo Saka (19 ans), grand espoir d'Arsenal prolongé cet été jus-



qu'en juin 2024, vaudrait lui déjà 95,8 M€ selon cette étude.

On notera aussi que Ferran Torres (20 ans), arrivé cet été à Manchester City contre un chèque de 25 M€ plus bonus en provenance de Valence, est déjà coté à plus de 100 M€ (106). Dans les 20 premiers du classement, figurent deux jeunes Français : Eduardo Camavinga (17 ans), milieu du

Stade Rennais, évalué à 61,5 M€, et Benoît Badiashile (19 ans), défenseur de l'AS Monaco, estimé lui à 40,2 M€. À souligner, enfin, que, malgré ses difficultés du moment, l'attaquant de Lille Jonathan David (20 ans), arrivé en provenance de La Gantoise pour 30 M€ cet été, voit lui sa cote évaluée à 43,6 M€.



LOTERIES NATIONALES  
DES PAYS MEMBRES DU  
CONSEIL DE L'ENTENTE  
BENIN - BURKINA FASO - CÔTE D'IVOIRE - NIGER - TOGO



## 26<sup>ème</sup> Edition de la Tranche Commune Entente

Résultats du tirage harmonisé des lots intermédiaires

### POUR LA SÉRIE B

Valeur du lot : 5.000 F CFA

B-007353	B-017708	B-019116	B-028913	B-032829	B-034218	B-055115	B-069201	B-134228	B-135533
B-141333	B-145205	B-147391	B-153756	B-155732	B-168138	B-224592	B-237506	B-252395	B-253112
B-263453	B-267228	B-270976	B-271899	B-272024	B-277155	B-282477	B-296265	B-306015	B-324389
B-329902	B-353527	B-364532	B-365586	B-369172	B-371644	B-373052	B-374670	B-378417	B-392832
B-396440	B-396506	B-406259	B-426447	B-426877	B-433753	B-450771	B-460799	B-460821	B-465000
B-476952	B-513736	B-515494	B-518473	B-535442	B-536868	B-555361	B-574037	B-584725	B-634341
B-638685	B-640317	B-643156	B-671640	B-673252	B-695745	B-707547	B-719744	B-722690	B-733211
B-735955	B-739473	B-754718	B-756541	B-763866	B-766017	B-768691	B-771476	B-773100	B-792945
B-800831	B-844193	B-851115	B-852268	B-856180	B-871536	B-880395	B-891081	B-902990	B-903219
B-913025	B-915749	B-933047	B-938258	B-940058	B-941348	B-946630	B-974247	B-978673	B-991341

Valeur du lot : 10.000 F CFA

B-034415	B-039648	B-095083	B-111138	B-130979	B-143972	B-145875	B-148102	B-163969	B-211160
B-232322	B-258330	B-270224	B-270521	B-278000	B-282871	B-296490	B-329109	B-341133	B-345664
B-348739	B-439323	B-443233	B-460178	B-463220	B-497527	B-517472	B-519186	B-567939	B-576520
B-577404	B-605020	B-657714	B-668836	B-679355	B-697792	B-710600	B-710817	B-737491	B-740899
B-765968	B-779086	B-782090	B-783055	B-886155	B-891150	B-958091	B-958878	B-971779	B-974424

Valeur du lot : 50.000 F CFA

B-103783	B-200096	B-831557
----------	----------	----------

Valeur du lot : 100.000 F CFA

B-162720
----------

### POUR LA SÉRIE Q

Valeur du lot : 5.000 F CFA

Q-010073	Q-023952	Q-027684	Q-035261	Q-046933	Q-057874	Q-082843	Q-084399	Q-086212	Q-088185
Q-088616	Q-092444	Q-119943	Q-124864	Q-137767	Q-142993	Q-151806	Q-154220	Q-157080	Q-173827
Q-179454	Q-189552	Q-214671	Q-214888	Q-228543	Q-248409	Q-267084	Q-314928	Q-327847	Q-344545
Q-344564	Q-349683	Q-359453	Q-367921	Q-390764	Q-390864	Q-404055	Q-421056	Q-424059	Q-453861
Q-475065	Q-490590	Q-493027	Q-506838	Q-512709	Q-521671	Q-539086	Q-542343	Q-550684	Q-557247
Q-596195	Q-596313	Q-606742	Q-609987	Q-617371	Q-622189	Q-657481	Q-669247	Q-675512	Q-695428
Q-696021	Q-697378	Q-698774	Q-720918	Q-729072	Q-740079	Q-745236	Q-745654	Q-748550	Q-768487
Q-779656	Q-781447	Q-793314	Q-798298	Q-820668	Q-838497	Q-840394	Q-841974	Q-844863	Q-845086
Q-859158	Q-867530	Q-876521	Q-883828	Q-888380	Q-897583	Q-913846	Q-919424	Q-919947	Q-924609
Q-925787	Q-926714	Q-930371	Q-931316	Q-932275	Q-933746	Q-934858	Q-935621	Q-957141	Q-991532

Valeur du lot : 10.000 F CFA

Q-020401	Q-028925	Q-055744	Q-084340	Q-092837	Q-102952	Q-156820	Q-175297	Q-244074	Q-258563
Q-310380	Q-326094	Q-343295	Q-374492	Q-391880	Q-399190	Q-423325	Q-427821	Q-439477	Q-459983
Q-462784	Q-470896	Q-490606	Q-499898	Q-524835	Q-535485	Q-555889	Q-567599	Q-578091	Q-596358
Q-599114	Q-607142	Q-680531	Q-750954	Q-783967	Q-800114	Q-812976	Q-820487	Q-832095	Q-846028
Q-846326	Q-871401	Q-874325	Q-888766	Q-893735	Q-903079	Q-957958	Q-974299	Q-982702	Q-997093

Valeur du lot : 50.000 F CFA

Q-133607	Q-583032	Q-839510
----------	----------	----------

Valeur du lot : 100.000 F CFA

Q-359890
----------

Pour le Benin:

Pour le Burkina Faso:  
M.Patrick GUIGUEMDE

Pour la Côte d'Ivoire :  
M.Ismahila CHERIFOU

Pour le Niger:  
M.Saidou MAMOUDOU

Pour le Togo:  
M.Essobozou PEKETI

HUISSIER DE JUSTICE:  
Me Aboubacar A.CHALARE

Niamey-25 Septembre 2020

Handicap International forme des journalistes

## Handicap et santé mentale, pour mieux en parler

Etonam Sossou

«Rôle des médias dans la promotion de la santé mentale au Togo», c'est le thème d'un atelier organisé par Handicap International du 28 au 30 octobre, au bénéfice d'une vingtaine de professionnels des

médias du Togo. Cette organisation de promotion des droits des personnes en situation de handicap, veut à travers cette activité passer par les journalistes pour mettre fin aux préjugés et mauvais regard de la société sur le handicap. La santé mentale et la maladie mentale ; les

causes des troubles mentaux ; les acteurs et leurs rôles en santé mentale ; les dispositions légales relatives à la santé mentale, le reportage sur la maladie mentale, le traitement de la problématique de handicap dans et par les médias, sont entre autres modules qui ont permettent

désormais aux journalistes d'aider la population à changer leur regard sur les personnes en situation de handicap. «Les journalistes jouent un rôle fondamental dans la construction et la transformation d'une société. Mais nous avons constaté que sur nos différents médias, il y a un manque de sujet concernant la santé mentale. Pire, pour les médias qui en parlent quelques fois, on a remarqué qu'ils ne maîtrisent pas totalement le sujet», explique Georges ATTATI, chef programme à Handicap International.

Malgré les dispositions légales qui visent l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap au Togo, l'exclusion sociale, la discrimination, la stigmatisation et la précarité sont leur lot de quotidien. «Les personnes en situation de handicap sont discriminées parce que dans la société beaucoup de gens soutien-

nent qu'elles sont le fruit d'un envoiement ou d'une sorcellerie, pour d'autres, c'est le retour d'un ancêtre, le non respect des traditions ou encore l'infidélité de la femme. Pour d'autres encore, la personne handicapée est l'effet d'une malédiction ou la conséquence d'un acte posé par un parent ou lointain. Le handicap fait partie du quotidien de tout un chacun quelle qu'en soit la forme», a précisé M. Brice BANDO, psychiatre.

Les participants vont après cette formation aider à travers leurs productions l'opinion publique à considérer les personnes en situation de handicap comme tout être humain. «Nous attendons des journalistes formés une maîtrise totale du sujet, notamment des terminologies afin qu'ils parviennent, à travers leurs organes, à changer les mentalités au niveau de nos commu-

nautés et de nos populations», renchérit Dr Saliou SALIFOU, Consultant et psychiatre à l'hôpital psychiatrique de Zébé.

Dr Damega Wenkourama, médecin psychiatre addictologue, en service au CHR de Kara, a saisi cette occasion pour attirer l'attention sur le phénomène du suicide, fréquent au Togo ces derniers temps. «Les réseaux sociaux, l'envie de posséder des biens matériels par des moyens faciles et les maladies mentales les violences conjugales et les abus sexuels qui prennent de l'ampleur, sont les facteurs de ces troubles qui peuvent conduire au suicide» a-t-il précisé.

Pour l'heure l'enveloppe allouée à la santé mentale dans les pays en voie de développement, dont le Togo, est seulement de 2% du budget de la santé et 1% des fonds à l'international.

Concours de vidéo mobile

## Des prix d'ISOC-Togo à cinq lauréats

L'association Internet Society Togo (ISOC-Togo) a primé, ce 31 octobre 2020, à Lomé, les lauréats du concours de vidéo mobile qu'elle a lancé en septembre dernier. Le premier prix est revenu à Marc-Joël Dick, qui à travers sa vidéo sensibilise les togolais sur la pandémie à coronavirus et les invite à observer les gestes barrières afin de rompre la chaîne de contamination au Togo. Son prix est composé d'un téléphone portable, un micro-cravate, des gadgets d'ISOC-Togo et une enveloppe 100 000 Fcfa. Il est suivi de Essodong Fidèle Youssaka. Il occupe la deuxième place de concours grâce à sa vidéo qui sensibilise sur les bons contenus à publier sur les réseaux sociaux. Il est parti avec un téléphone portable, un micro-cravate, des gadgets d'ISOC-



Un des lauréats au concours recevant son prix

Togo et 50 000 Fcfa. Achiraf Ali, le troisième lauréat a soumis une vidéo sur la gouvernance de l'internet. La quatrième heureuse gagnante du concours, Mlle Ami Rolande Konutsé, a réalisé une vidéo sur les avantages à être membre d'ISOC. La cinquième et dernière place est revenue à Kodjo Mathias DAGADZI,

auteur d'une vidéo sur les réseaux communautaires.

Ce concours de création de vidéo avec son smartphone va selon les organisateurs permettre aux participants et aux personnes touchées à travers la réalisation des vidéos, de promouvoir l'utilisation d'Internet au Togo et son accès à tous.

Pour l'efficacité de la riposte anti-Covid-19 dans la région des Savanes

## Les VEC mettent le cap sur Dapaong

Jean AFOLABI

Mercredi, 28 octobre 2020. À travers une caravane mobile et des spots de sensibilisation sonores sur le respect des mesures barrières, les VEC – volontaires d'engagement citoyen – de Dapaong ont voulu montrer qu'ils ne sont pas du reste dans la riposte contre la Covid-19. Pour l'efficacité de la démarche dans la région des Savanes, ils sillonnent les artères des dix-huit quartiers de la ville de Dapaong ; et sont passés dans les coins et recoins en transmettant leur message qui demeure le même, signale l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt) : «la covid-19 est une menace bien réelle, disons non à la propagation du Coronavirus ! En respectant les mesures barrières, je protège ma famille, mes proches, mon entourage et toute ma communauté». Un message expliqué mot à mot dans les langues maternelles et à toutes les couches sociales pour une meilleure compréhension.

Au cours de cette tournée de sensibilisation, les VEC ont distribué des cache-nez, des prospectus qui relatent les symptômes du virus. Ils ont également renforcé les disposi-



tifs de lave-mains installés, avec du savon liquide. Cette sensibilisation mobile a touché 27 542 personnes dont 16 077 femmes, 10 771 hommes et 694 personnes handicapées.

La veille, plus au sud, le Centre régional de volontariat a fait une remise officielle du savon liquide et des caches nez aux autorités locales à Anié, ce 27 octobre 2020. Il s'agit de 3 859 litres de savon liquide et 8 932 caches nez aux autorités locales dans le cadre de la lutte contre la pandémie à coronavirus. Ces kits seront mis à la disposition des services publics, des Organisations non gouvernementales et de la population des 32 communes que compte la région des Plateaux. «Ceci va permettre à la population de disposer de quoi se laver régulièrement les mains et se protéger, afin de freiner la propagation de cette pandémie qui sévit le monde», souligne l'Anvt.

Il est rappelé que dans le cadre la mise en œuvre du projet «les

volontaires nationaux au cœur de la riposte à la Covid-19, dans les communes du Togo», piloté par l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT) et financé par la Délégation de l'Union européenne (UE) et le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), les Volontaires d'Engagement Citoyen ont mis à contribution leur savoir-faire. Ainsi, ils ont fabriqué des litres de savon liquide et une importante quantité de cache-nez, qui font objet de don, dans la riposte contre la Covid-19. Ils mènent depuis plusieurs mois des activités visant à freiner la propagation du virus. «La contribution des VEC en cette période de crise sanitaire est louable, Grâce aux actions de sensibilisations, on note déjà, un changement de comportement de la population en ce qui concerne le respect des mesures barrière contre la Covid-19, notamment le port des bavettes», a témoigné Ezoula Agoro Balabawi, préfet de l'Anié.



## Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°618  
de LOTO KADOO du 23 Octobre 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 619<sup>e</sup> tirage de LOTO KADOO avec bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays.

Toutefois la ville de LOME a enregistré deux lots 1.000.000F CFA remporté auprès des opérateurs 60323 et 70349.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!

## LOTO KADOO

Résultats du tirage N°619 de LOTO KADOO du 30 Octobre 2020

Numéro de base

Numéros bonus

22 42 74 52 89 21 20

## LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°174  
DE LOTO Sam du 24 Octobre 2020

Le tirage N°175 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 31 Octobre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, de nombreux gros lots ont fait le bonheur des parieurs à BADOU et DAPAONG. Dans les autres villes du pays ce sont essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur des parieurs.

A BADOU, un gros lot de 2.500.000F CFA a été remporté auprès de l'opérateur 20128.

La ville de DAPAONG n'est pas en reste avec un lot de 1.250.000F CFA remporté sur le point de vente 10131.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°175 de LOTO SAM du 31 Octobre 2020

Numéro de base

Numéro bonus

44 53 04 66 79 06



# SPÉCIAL PROMO

## Togocel LEGEND<sup>+</sup>

PROMO PROLONGÉE  
JUSQU'AU 10 NOV



À

FCFA

# 5900

seulement

~~8000 F~~


Double SIM

Radio FM,  
MP3 MP4Slot microSD  
jusqu'à 8Go

Promo valable du 28 septembre au 27 octobre 2020. Téléphone disponible en agence Togocom et dans les points de vente agréés dans la limite des stocks disponibles.